



1ère INSCRIPTION

N°LICENCE :

NOM :

PRENOM :

DATE NAISS. :

NATIONALITE :

CATEGORIE :

SEXE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :



ADRESSE E-MAIL :

SIGNATURE OBLIGATOIRE

**ATHLETISME COMPETITION : LICENCE FFA**

**Parcours Prévention Santé POUR LES MAJEURS**

**Questionnaire de santé POUR LES MINEURS**

(Le certificat médical n'est plus obligatoire)

**MODES DE PAIEMENT ACCEPTES :**

- . Espèces
  - . Paiement en ligne, sans aucun frais Supplémentaire
  - . Chèque : libellé à l'ordre de l'Espérance Favergienne
  - . Carte Pass'réunion (lycéen), Pass'Sport, Pass Sport Culture (Mairie Faverges), Coupons SPORT ANCV acceptés
- La licence peut être réglée en plusieurs fois, mais par chèque uniquement*

CATEGORIES	CODE	ANNEE DE NAISSANCE	TARIFS LICENCES	PARTIE RESERVEE AU CLUB
VETERANS	VE	1989 et avant	<b>130 €</b>	Date certificat médical : Enreg. SIFFA le :  <input type="checkbox"/> CHEQUE : € n° :  <input type="checkbox"/> PAIEMENT EN LIGNE  <input type="checkbox"/> ESPECES : €
SENIORS	SE	1990 à 2001	<b>130 €</b>	
ESPOIRS	ES	2002 à 2004	<b>130 €</b>	
JUNIORS	JU	2005 à 2006	<b>150 €</b>	
CADETS	CA	2007 à 2008	<b>150 €</b>	
MINIMES	MI	2009 à 2010	<b>150 €</b>	
BENJAMINS	BE	2011 à 2012	<b>150 €</b>	
POUSSINS	PO	2013 à 2014	<b>150 €</b>	
EVEIL ATHLET.	EA	2015	<b>150 €</b>	

**AUTORISATION PARENTALE pour les enfants mineurs**

Je soussigné Madame / Monsieur

Autorise mon fils / ma fille  
L'ESPERANCE FAVERGIENNE.

à pratiquer l'ATHLETISME au sein du club

DATE :

SIGNATURE

**Droit à l'image :**

Le soussigné (\*) le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France. (\*) : Préciser "AUTORISE / N'AUTORISE PAS"

**Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) :**

Le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification aux informations portées sur sa fiche individuelle. Ces informations sont destinées à la Fédération Française d'Athlétisme et peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre (l'absence de réponse vaut acceptation). Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires : Khaled au 07 82 83 29 35 ou par mail à contact.ef1958@gmail.com

## AVEC MA LICENCE FFA JE PEUX PARTICIPER

- À tous les championnats FFA : salle et piste (départementaux, régionaux, interrégionaux, nationaux)
- À tous les cross
- Aux stages comité 74 et ligue AURA
- Aux différents Trails et courses labellisées.

### ENTRAINEMENTS

<b>Groupes d'entraînement 2023/2024</b>	<b>ENTRAINEMENTS</b>	<b>LIEUX</b>
HORS STADE Vétérans / Séniors	Mercredi de 18h à 19h30 Dimanche de 9h00 à 11h00	STADE JEAN CARQUEX / GARE DE GIEZ  <b>REPRISE le 30 Aout</b>
RUNNING LOISIRS Vétérans / Séniors	Vendredi de 18h à 19h30	STADE JEAN CARQUEX  <b>Reprise le 8 Septembre</b>
DEMI FOND Vétérans / Séniors / Espoirs / Juniors / Cadets	Mercredi de 18h à 19h30 Vendredi de 18h à 19h30	STADE JEAN CARQUEX  <b>Reprise le 6 Septembre</b>
SPRINT / LANCER / SAUT cadets / juniors / espoirs	Mercredi et Vendredi de 18h00 à 19h30 Samedi de 10h00 à 12h00	STADE JEAN CARQUEX (SALLE OMNISPORTS SELON METEO)  <b>Reprise le 6 Septembre</b>
BENJAMINS - MINIMES	Mercredi et Vendredi de 17h00 à 19h00	STADE JEAN CARQUEX (SALLE OMNISPORTS SELON METEO)  <b>Reprise le 6 Septembre</b>
POUSSINS	Mardi de 17h00 à 19h00	STADE JEAN CARQUEX ET SALLE OMNISPORTS  <b>Reprise le 12 Septembre</b>
EVEIL ATHLET.	Mardi de 17h00 à 19h00	STADE JEAN CARQUEX ET SALLE OMNISPORTS  <b>Reprise le 12 Septembre</b>

### IMPORTANT

La nouvelle saison 2023/2024 débute le 1er septembre 2023 (et s'arrêtera le 31 août 2024).

Cette année comme l'an dernier, votre licence 2022/2023 n'est plus valide au 1er septembre 2023. Vous ne serez donc plus licencié au 1er septembre si vous n'avez pas renouvelé votre licence.

Ce détail est important pour ceux qui ont des épreuves classantes et/ou qualificatives ou des championnats en septembre, sinon leurs résultats ne seront pas pris en compte.